

***2^{ème} Division Nationale carpe au coup zone C les
24/25/26 mai 2024 à Romenay (lieu-dit Chavance)***



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

MOTS D'ACCUEIL

L'équipe de Carpo-Bresse aura le plaisir de vous accueillir à Romenay en mai prochain sur un parcours reconnu en compétition, support de la triangulaire et de l'Ainméricaine mais également de la N2 2022. Nul doute que vous apprécierez votre séjour dans la Bresse.

Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants	Carpes, carassins, F1
---------------------------	-----------------------

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	Début de l'étang	46°32'15.9"N 5°03'43.5"E 46,537740, 5,062081	Non
Secteur B	Milieu de l'étang	46°32'15.9"N 5°03'43.5"E 46,537740, 5,062081	Non
Secteur C	Fond de l'étang	46°32'15.9"N 5°03'43.5"E 46,537740, 5,062081	Non

Anguille	Interdite
Brochet	Interdite
Sandre	Interdite
Truite	Interdite

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	1m50	Nul
Secteur B	1m50	Nul
Secteur C	1m50	Nul

LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	13 m	Moulinet interdit
Amorce	10 litres	Maïs 4 boîtes = 1l
Esches totales	2 litres	
Fouillis	Interdit	
Vers de vase	Interdit	
Vers de terre	1 litre	Entiers

HORAIRES	Vendredi	Samedi	Dimanche
Rendez-Vous	7H30	8H00	6H00
Tirage au sort	8H30	8H30	6H30
Entrée dans les box	9H00	9H00	7H00
Début des contrôles	9H45	9H45	7H45
Amorçage	10H50	10H50	8H50
Début de la manche	11h00	11h00	9h00
5 minutes	15h55	15h55	13h55
Fin de la manche	16h00	16h00	14h00
Palmarès	18h00	18h00	16h00
Marée basse			
Marée haute			

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Vendredi	X		46°32'15.9"N 5°03'43.5"E 46,537740, 5,062081
Samedi	X		46°32'15.9"N 5°03'43.5"E 46,537740, 5,062081
Dimanche	X		46°32'15.9"N 5°03'43.5"E 46,537740, 5,062081
Palmarès	X		46°32'15.9"N 5°03'43.5"E 46,537740, 5,062081

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	Perrin Jérémy	06 87 30 44 88	perrin.jeremy15@gmail.com
Forfait	Auriault Philippe	05 49 45 98 45	pauriault@ffpsed.fr
Président CD38	Schulz Eric	06 07 32 73 92	Schulzeric884@aol.com

La cotisation pour chaque pêcheur est fixée à 22€, 7€ pour le CD organisateur et 15€ pour la location du plan d'eau.

Règlement particulier

Mettre ICI ce qui est particulier au site : Permis interfédéral obligatoire, entraînements autorisés ou besoin d'un permis spécial, 2 bourriches, remise des poissons à l'eau après la pesée

5€ de participation par pêcheur sera demandé pour les entraînements, 10€ pour les accompagnateurs aux entraînements, gratuit le jeudi, veille de la compétition. Interdit de mettre plus de 25 kg (ou 4 poissons si le poids moyen dépasse 7 kg) dans la bourriche.

Les esches doivent être présentées dans des boîtes
mesure, sans maintien du couvercle.

Restauration et hébergements

- Buvette et casse-croûte sur place (livraison des sandwiches sur les places avant la pêche)
- Aux Cadollines gîte à 5,7 km de Romenay
- Gîte Eden à Cuisery à 8,2 km de Romenay
- Gîte Berthoud Carine à l'Abergement de Cuisery à 8,5 km de Romenay
- Hôtel Le Bourgogne à Cuiseaux à 24,5 km de Romenay
- Hôtel Saint-Philibert à Tournus à 14,2 km de Romenay